

2026 | PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES



BOULOGNE-SUR-MER
Développement
Côte d'Opale

AGENCE D'ATTRACTIVITÉ,
D'URBANISME &
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Communauté de Communes
de Desvres-Samer



PÔLE
MÉTROPOLITAIN
DE LA CÔTE
D'OPALE





SOMMAIRE

LES MEMBRES	16
L'ORGANIGRAMME	23

Axe 1	COMPRENDRE, ANALYSER & PARTAGER LES ÉVOLUTIONS	4
	■ Observatoire (démographie, immobilier, foncier, ...)	4
	■ Evaluation	5
	■ SIG	5
Axe 2	PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE MANIÈRE DURABLE ET SOLIDAIRE	6
	■ Présentation des outils de planification	6
	■ SRADET	6
	■ SCOT	6
	■ Plans locaux d'urbanisme	7
	■ Consommation foncière et artificialisation des sols	7
	■ Capacité de densification et de mutation des espaces bâtis	7
	■ Plans de prévention des risques inondation et plan de prévention des risques littoraux	7
	■ Accompagner les collectivités dans l'élaboration et le suivi des autres outils de planification	7
Axe 3	ANIMER DES DÉMARCHES TERRITORIALES TRANSVERSALES	8
	■ Axe Liane	8
	■ Le littoral	8
	■ L'aménagement rural	9
	■ Action Cœur de Ville	9
	■ Aménagement des centres-bourgs	9
	■ Les enjeux d'une démarche territoriale	9
Axe 4	ACCOMPAGNER LES PROJETS & ANTICIPER LES ENJEUX DE DEMAIN	10
	■ Appui aux opérations d'urbanisme	10
	■ Développement de l'habitat et renouvellement urbain	10
	■ Mobilités	11
	■ Transitions environnementale et énergétique	11
	■ Santé et urbanisme	11
	■ Equipements scolaires	11
Axe 5	DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR UNE ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DURABLE	12
	■ Attractivité du Boulonnais	12
	■ Prospection	12
	■ Accompagnement des entreprises	13
	■ Commerce	13
	■ Transition numérique	13
	■ Coordination économique	13
Axe 6	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE	14
	■ Boulogne-sur-Mer, la mer en direct	14
	■ GALPA Littoral Opale	15
	■ Festival Innovation Mer & Littoral	15
	■ Promotion de l'économie bleue	15
	■ Vitrine numérique de l'économie bleue	15
	■ Microprojet EBE CHANGE	15
	■ Marque HISSEZ HAUTS	15
	■ Blue Living Lab	15
	■ Aquarize	15
	■ Appui au CMQAVCPA	15
	■ Parlement de la Mer	15
Axe 7	VALORISER & PARTAGER	16
	■ Réseaux stratégiques	16
	■ Mission Europe	17
	■ Animation, Communication et Infographie	17
	■ Gestion et optimisation des ressources	17
	■ Administration générale	17



COMPRENDRE & ANALYSER LES ÉVOLUTIONS

L'aide à la compréhension approfondie des évolutions qui façonnent notre territoire est une des premières missions de l'Agence. À travers un observatoire, une évaluation des dynamiques, et l'utilisation de systèmes d'information géographique (SIG), l'Agence s'engage à analyser la démographie, l'immobilier, le foncier et d'autres données clés qui constituent la base nécessaire pour une planification stratégique et une prise de décisions éclairées.

OBSERVATOIRE

■ Observatoire de la démographie

Le suivi des dynamiques démographiques consiste à analyser les caractéristiques de la population au sein de l'arrondissement, de comprendre leur évolution et d'anticiper celles à venir :

- Publication annuelle d'un numéro d'Analyses & Perspectives sur les dernières données de population Insee à l'échelle de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
- Analyse annuelle des chiffres clés de la population (caractéristiques de la population, ménages, logement, emploi...) à l'échelle des communes et des quartiers du centre d'agglomération.

Ces analyses démographiques alimentent les documents d'urbanisme, les argumentaires économiques élaborés en interne et les besoins en logement.

■ Observatoire du logement et de l'immobilier

- Suivi des marchés de l'habitat à l'échelle du bassin de vie pour mieux appréhender le fonctionnement et les enjeux soulevés par les marchés de l'habitat. L'Agence réalise régulièrement des bilans sur les prix et volumes de ventes sur les marchés immobiliers neufs et d'occasion. Cette analyse chiffrée est complétée par une approche qualitative auprès des professionnels pour fournir des éléments de compréhension des évolutions (foncier, coûts de construction, évolutions de la demande ...) et anticiper les tendances futures. En particulier, l'Agence réalise une analyse des programmes immobiliers neufs de logements dans l'arrondissement Boulonnais (opération de 5 logements et plus) qui donne lieu à une publication sur la commercialisation des programmes sur le territoire de l'agglomération Boulonnaise.

■ Observatoire de l'évolution du marché des résidences secondaires et des meublés touristiques

- Traitement des données relatives au logement (RP-INSEE, Permis de construire, RPLS,) tout au long de l'année.
- Appui au suivi et à la programmation des logements locatifs sociaux dans le cadre de la convention de délégation des compétences des aides à la pierre de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

■ Observatoire du foncier

- Suivi du marché foncier à travers différentes sources à l'échelle de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. L'analyse de ces données fera l'objet d'un numéro A&P et permettra d'alimenter les diagnostics des documents d'urbanisme et les études locales.
- Analyse de l'évolution du foncier économique sur l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

EVALUATION

- Les démarches de suivi-évaluation du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sont portées par l'agglomération et les communes concernées. L'Agence fait appel à ses différents travaux et observatoires pour mettre à disposition des données et indicateurs participant au suivi / évaluation de ces dispositifs, et alimente également les travaux des instances de pilotage et techniques auxquelles elle participe.
- De même l'ensemble des données de l'observatoire contribue aux travaux d'évaluation des PLUI, PLH et plan de mobilité.

SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

- Le Système d'Information Géographique de l'Agence constitue, avec l'Observatoire, un socle pour la réalisation de ses missions et une ressource pour le territoire. Outre le suivi et la mise à jour des données statistiques et géographiques disponibles, un développement de la diffusion des données est assuré. En particulier sera poursuivi le déploiement du Websig sur le territoire dont la formation des personnels des communes et intercommunalités, utilisateurs de la plateforme.

Une réflexion sera poursuivie avec les intercommunalités en vue de l'organisation d'un service public de la donnée.

- L'Agence a été désignée par les 3 intercommunalités du Boulonnais et le Syndicat mixte du SCOT comme prestataire pour la mise en ligne sur le GEOportail de l'urbanisme des documents de planification. Suite à la mise en ligne des documents initiaux, le travail se poursuit avec l'enjeu de suivi dans le temps des évolutions des documents. En parallèle du dépôt des documents sur le GEOportail de l'urbanisme, l'Agence reste gestionnaire du WEBSIG dédié à la consultation et l'édition des données cadastre et PLUi.
- Le développement d'applications spécifiques pour faciliter et améliorer l'accompagnement du territoire via un outil dédié sera poursuivi. Ainsi en lien avec les différentes missions de l'Agence, plusieurs applications ont été mises en place pour :
 - Le suivi des commerces du centre-ville de Boulogne-sur-Mer,
 - Le suivi des logements vacants sur plusieurs communes,
 - Les espaces économiques du Boulonnais,
 - Le schéma de petite randonnée,
 - Veille sur des immeubles spécifiques,
 - Les données inondations.

PUBLICATIONS





PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE MANIÈRE DURABLE ET SOLIDAIRE

Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale apporte son concours à l'élaboration des documents d'urbanisme (sraddet, scot, plui) et aux différents outils de planification (PPR, SPR, RLP...). Dans un contexte législatif mouvant, elle accompagne et conseille les membres de l'Agence dans la mise en œuvre de ces documents.

PRESENTATION DES OUTILS DE PLANIFICATION

L'année 2026 sera marquée par les élections municipales et de nouveaux élus seront présents. Un travail de présentation des outils de planification du territoire sera réalisé au second semestre 2026 pour expliquer les contenus des documents mais aussi les procédures juridiques d'évolution des outils de planification.

SRADDET

Le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires a été approuvé par la Région Hauts-de-France en novembre 2024.

L'Agence accompagne la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps et le Syndicat Mixte du Scot du Boulonnais pour analyser les effets du futur SRADDET sur les deux Scot de l'arrondissement puis sur les PLU intercommunaux.

La Région Hauts-de-France mène des modifications du SRADDET suite à un appel à projets visant à qualifier des projets d'envergure régionale. Cette démarche permet de mutualiser à l'échelle régionale une partie de l'artificialisation des sols. L'Agence contribue à la préparation des dossiers de réponse à cet appel à projets.

SCOT

Les deux Scot du Boulonnais nécessitent un suivi dans leur application, en vue de leur évaluation. Un travail d'analyse de ces documents est mené afin de déterminer les évolutions qui pourraient être nécessaires au regard du SRADDET, des réalisations menées depuis l'approbation des documents et des projets de territoire.

Le SCOT du boulonnais fait l'objet d'une modification simplifiée qui sera soumise à consultation du public début 2026, en vue d'une approbation en mars.

Par ailleurs, le Syndicat Mixte du SCOT a décidé en juillet 2025, la mise en révision du document. L'Agence mène les études nécessaires à cette révision.

Le SCOT de la Terre des 2 Caps a quant à lui été mis à l'étude pour mener une modification simplifiée permettant une compatibilité avec la loi Climat et Résilience.

PLANS LOCAUX D'URBANISME

L'Agence apporte son concours à l'élaboration des trois PLU intercommunaux de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

En particulier, l'Agence assure l'évaluation en continu des trois documents d'urbanisme dont l'analyse de l'artificialisation des sols et la consommation foncière.

Ces évaluations font l'objet de présentations dans les conférences annuelles de l'urbanisme au sein des intercommunalités.

Par ailleurs, l'Agence accompagne les intercommunalités dans la préparation des diverses modifications de PLUi nécessaires à l'évolution du territoire.

A échéance 2028, les PLUi doivent être révisés dans le cadre de la loi Climat Résilience. Compte tenu des délais de procédure, cela signifie des arrêts de projets avant fin 2027. Aussi, les études nécessaires à ces révisions doivent être menées dès 2026.

Toutes ces évolutions des documents d'urbanisme nécessitent des études et, en particulier, la préparation de documents pour consulter l'Autorité Environnementale.

CONSOMMATION FONCIÈRE & ARTIFICIALISATION DES SOLS

La loi Climat et Résilience impose que soit divisé par deux le rythme de consommation des espaces naturels pour mettre fin à l'artificialisation des sols et contribuer à la préservation de l'environnement. Il est proposé d'analyser les chiffres de l'artificialisation des sols du territoire et de la consommation foncière afin d'une part de mieux comprendre ce phénomène pour mieux le limiter et d'autre part de préparer l'évolution future des documents d'urbanisme.

Ce travail participe à l'évaluation des politiques d'aménagement du territoire et vise à mesurer l'efficacité des documents de planification vis-à-vis des objectifs de réduction de la consommation d'espaces.

Une analyse plus spécifique est menée sur l'évolution du foncier économique.

CAPACITÉ DE DENSIFICATION & DE MUTATION DES ESPACES BATIS

L'analyse de la capacité de densification et de mutation des espaces bâtis a été introduite par la loi ALUR dans les documents de planification. Il est proposé de poursuivre les analyses menées à l'échelle de l'arrondissement : recensement, au sein de l'ensemble des espaces bâtis, ceux qui sont susceptibles de faire l'objet d'une densification ou d'une mutation (dents creuses, cours d'îlots, friches urbaines, zones où une surélévation des immeubles est possible...) et analyse sur la capacité réelle de chacun des espaces identifiés à une densification ou une mutation.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION & PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX

Via ses missions de conseil et d'expertise, l'Agence participe à l'application des PPR avec les porteurs de projets. Cette mission d'analyse, conseil et accompagnement se poursuivra dans l'objectif de faciliter la compréhension des PPR et d'adapter au mieux les projets d'aménagement et de développement.

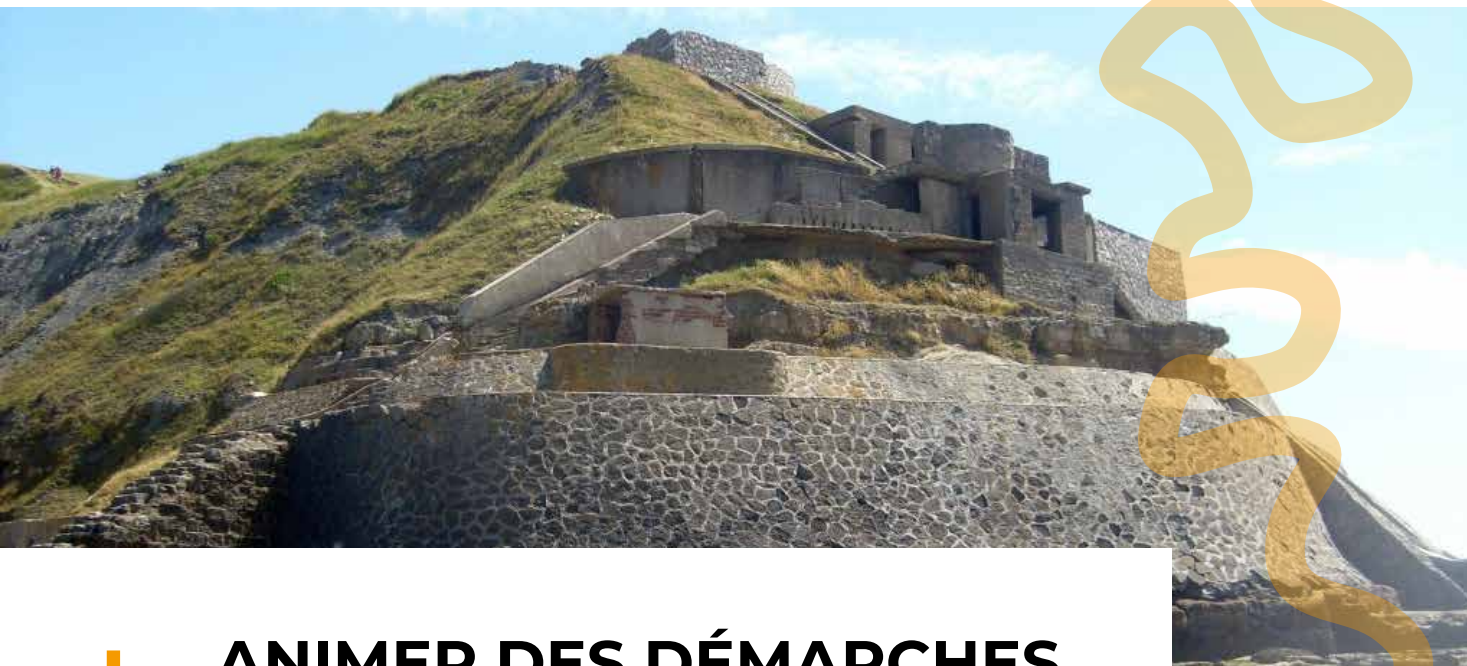
Le territoire du Boulonnais est également impacté par des risques littoraux (submersion, falaise) inscrits dans les documents de planification.

En fonction des études et projets de révision de ces documents, l'Agence est un partenaire associé aux procédures et assure le lien avec les collectivités locales et les démarches engagées.

Plus particulièrement, l'Agence accompagne le SYMSAGEB pour la mise en œuvre de l'axe 4 du PAPI (volet inondation et urbanisme).

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS L'ÉLABORATION & LE SUIVI DES AUTRES OUTILS DE PLANIFICATION

- Le territoire de la CAB s'appuie sur des documents de planification complémentaires au PLUi à visée patrimoniale, environnementale et paysagère : les 3 Sites Patrimoniaux Remarquables de Boulogne-sur-Mer, Condette et Wimereux. Tout comme pour les PLUi, l'Agence accompagne les communes de la CAB dans l'appréhension de ces documents réglementaires ainsi que la mise en œuvre des dossiers et de leur suivi en appui aux services des villes et de la CAB.
- Suivi de la procédure de classement du site de la Crèche.
- Suivi du Règlement Local de Publicité Intercommunal approuvé en 2019 à l'échelle de la CAB.



ANIMER DES DÉMARCHES TERRITORIALES TRANSVERSALES

L'Agence intervient dans un rôle d'animation, de pilotage ou d'appui des collectivités territoriales dans leurs démarches d'aménagement du territoire. Elle participe à une vision transversale des enjeux et objectifs de développement. L'Agence se positionne comme espace de dialogue et d'animation avec et pour les partenaires. Ces démarches allient à la fois le développement économique, l'aménagement urbain et la protection des espaces agricoles et naturels.

AXE LIANE

La Liane, colonne vertébrale de l'aménagement d'une partie importante du territoire Boulonnais, concentre de nombreux enjeux d'aménagement dans un contexte d'adaptation nécessaire au changement climatique.

L'Axe Liane synthétise un projet global qui fédère des objectifs de développement, d'urbanisation, de préservation environnementale, de mobilité... avec de multiples partenaires publics et privés.

Cet espace géographique fait d'ailleurs l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le plan local d'urbanisme de la CAB.

La Vallée de la Liane a été fortement impactée par les inondations. Des évolutions de l'urbanisation sont en cours au travers de la mise en oeuvre du PAPI, de l'achat de maisons dans le cadre du dispositif Barnier et du départ d'entreprises.

Il est proposé de donner des perspectives à cet espace géographique en conduisant une réflexion globale sur l'évolution de la Vallée de la Liane à 20 ans.

L'élaboration d'un plan guide a été engagée en 2025 et se poursuivra en 2026.

LE LITTORAL

L'aménagement du littoral nécessite une approche intégrée prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques afin de garantir un développement durable des zones côtières, tout en préservant leur intégrité écologique et leur résilience face aux changements climatiques.

L'Agence accompagne le territoire dans la démarche Grand Site de France au nord de Boulogne-sur-Mer. De même les enjeux au sud de Boulogne-sur-Mer nécessitent une approche intégrée.

Ces démarches partenariales qui associent l'ensemble des acteurs du développement et de la préservation du littoral font l'objet d'un plan-guide qui doit servir de base de projet avec comme axes de travail l'amélioration des conditions d'accueil en commune balnéaire, la mise en réseau des sites et communes via le développement des chemins de randonnée et des itinéraires vélos, les enjeux de recul du trait de côte, la pression foncière, ...

De même, une approche intégrée du développement du littoral est menée à l'échelle du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale en partenariat avec les agences d'urbanisme de Saint-Omer et Dunkerque. Plus particulièrement, il conviendra de poursuivre les travaux engagés sur 3 thèmes : adaptation au changement climatique, la santé et la mobilité et de répondre aux orientations définies par le Pôle Métropolitain.

L'AMENAGEMENT RURAL

Un travail a été engagé à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais sur **les nouvelles formes de développement et d'urbanisation en commune rurale**. Cette démarche a permis d'identifier un axe de travail autour du « tourisme vert » qui doit permettre de valoriser l'identité et les atouts des communes rurales, de faire connaître et promouvoir le patrimoine naturel et bâti, de renforcer les connexions entre les communes en favorisant la mobilité alternative (en lien avec le schéma de petite randonnée de la CAB et le schéma vélo), et de développer les pratiques de sports et loisirs de nature à partir de l'offre existante (équestre, randonnée, trail, descente de la Liane...).

Une étude sera réalisée sur les enjeux d'évolution de l'économie agricole en partenariat avec les 3 intercommunalités et le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

ACTION COEUR DE VILLE

Le dispositif Action Cœur de Ville est structuré autour de 5 axes travaillés par la ville de Boulogne sur-Mer, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et les signataires de la convention :

- Réhabilitation/restructuration de l'habitat en centre-ville,
- Développement économique et commercial,
- Accessibilité, mobilités et connexions,
- Mise en valeur de l'espace public et du patrimoine,
- Accès aux équipements et services publics.

L'Agence assure, en lien avec la Ville et la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, le pilotage du dispositif « Action Cœur de Ville - Opération de Revitalisation du Territoire » : Comités de pilotage, Comités techniques, rédaction et suivi des fiches actions, évaluation du dispositif, ...

AMENAGEMENT DES CENTRES-BOURGS

L'aménagement des centres-bourgs concerne de nombreuses communes inscrites dans des dispositifs de l'Etat (Petites Villes de Demain), de la Région et du Département. Le travail de l'Agence consiste à accompagner les communes dans la définition de leurs projets, la priorisation des actions et leur réalisation. Cet accompagnement peut prendre des formes diverses via l'animation et le pilotage de réunions, la complémentarité avec les démarches et les dossiers existants, le lien avec la planification, la réalisation d'analyses et études urbaines.

Le dispositif Petites Villes de Demain concerne cinq communes : Marquise, Desvres, Le Portel, Wimille, Saint-Martin-Boulogne.

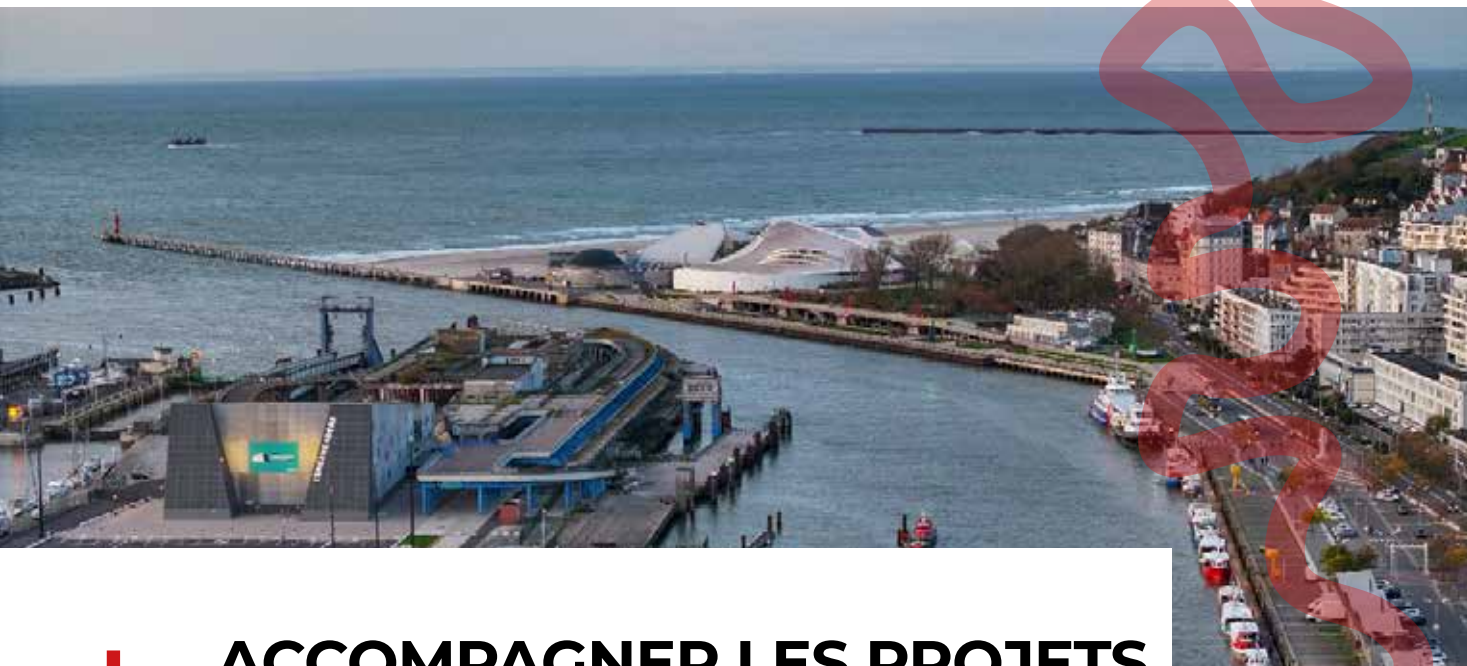
Par ailleurs un appui est apporté à d'autres communes comme Samer, Longfossé, La Capelle les-Boulogne, ...

LES ENJEUX D'UNE DEMARCHE TERRITORIALE

Les enjeux d'une approche de planification et de gestion intégrée du territoire visent à favoriser la collaboration entre les différents acteurs publics et privés impliqués :

- Réponse à des enjeux complexes,
- Coordination des actions et projets,
- Cohésion sociale,
- Amélioration de la résilience....

Une démarche territoriale intégrée constitue donc un outil précieux pour la planification et la gestion durable des territoires



ACCOMPAGNER LES PROJETS & ANTICIPER LES ENJEUX DE DEMAIN

L'anticipation des enjeux futurs est au cœur de notre approche thématique. À travers une réflexion approfondie sur différents enjeux tels que la consommation foncière, les mobilités, les transitions environnementales et énergétiques..., l'Agence œuvre pour des projets résilients et alignés sur les défis émergents de notre société.

APPUI AUX OPERATIONS D'URBANISME

Dans le cadre des stratégies de développement définies aux échelles intercommunales dans les documents de planification, et/ou dans les démarches territoriales ou thématiques, de nombreuses communes sollicitent l'Agence pour les accompagner sur la réalisation des projets urbains.

L'intervention de l'Agence peut prendre des formes différentes : réalisation d'une analyse de site, définition des besoins avec rédaction d'un cahier des charges au pilotage des projets.

Ces interventions permettent d'assurer une articulation entre les outils de planification et leur mise en oeuvre sur le terrain.

Cet appui aux opérations d'urbanisme concerne de nombreuses communes et s'inscrit dans les stratégies de mise en oeuvre des documents de planification et de projet du territoire de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

Quelques exemples d'intervention :

- Requalification du Boulevard de la Liberté à Outreau, Boulogne-sur-Mer et Le Portel,
- Requalification de friche à Lottinghen,
- Aménagement d'un parking pour Camping-Car à Audinghen,
- Projet Centre-Bourg à Questrecques.

DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT & RENOUVELLEMENT URBAIN

Plusieurs enjeux relatifs aux évolutions sociales, économiques et environnementales impactent les politiques du logement. L'Agence, en lien étroit avec l'intercommunalité participe à différentes démarches :

- Accompagner et participer aux démarches engagées sur le territoire : permis de louer, OPAH RU Boulogne, PIG logements insalubres et adaptabilité,

- Etudier, comprendre, sensibiliser sur les enjeux du logement, le coût du foncier, le recensement des résidences secondaires et touristiques, les nouveaux programmes adaptés aux publics spécifiques.
- Contribuer à la diminution du nombre de logements vacants
- Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes de la Tour du Renard à Outreau et de Triennal-Aiglon à Boulogne-sur-Mer dans le cadre du NPNRU.
- L'Agence participe à l'évaluation de la convention intercommunale d'attribution des logements ainsi qu'au plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.

MOBILITÉS

Que ce soit à l'échelle des opérations de programmation urbaine et économique ou des démarches de développement territorial (démarches axe Liane, rural, balnéaire...), la thématique mobilité est intégrée comme composante systématique des projets. En particulier, l'Agence intervient sur les mobilités douces et s'est engagée sur le sujet de la mobilité rurale.

- Appui des services de la Communauté d'Agglomération et en lien avec les communes, pour faciliter la mise en œuvre du Schéma Vélo tout en s'appuyant sur l'outil SIG de l'Agence.
- Participation au schéma mobilité de la Terre des Deux Caps. La réflexion est aussi coordonnée avec le Schéma d'Accueil du Grand Site.
- Programme interreg **MOBILITY MAKERS** avec le CCDS et la CCT2C sur la mobilité en milieu rural.
- Réalisation d'un travail sur la place du piéton en ville, itinéraires, obstacles physiques et psychiques, aménagement, ...
- Développement des liaisons équestres CAB - CCDS.
- Pôle de mobilité de la gare de Boulogne-sur-Mer, ...
- Etude de mobilité à l'échelle du PMCO, en partenariat avec les agences d'urbanisme de Dunkerque et de Saint-Omer et la contribution au SERM.
- Participation aux études du pôle gare de Wimille-Wimereux.

TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALE & ÉNERGÉTIQUE

L'Agence pilote ou participe à plusieurs démarches relatives aux transitions environnementales et énergétiques :

- Accompagnement des réalisations en matière d'écologie industrielle sur le port de Boulogne-sur-Mer suite à l'étude EIT pilotée par l'Agence,
- Poursuite de l'étude sur la nature en ville comprenant un inventaire des espaces de nature, une détermination des enjeux de protection et de valorisation, une sensibilisation sur ces enjeux et une diffusion de la connaissance,
- Participation à la démarche «résilience» portée par la Préfecture,
- Participation au Schéma Directeur Energie porté par la Région Hauts-de-France sur le Port de Boulogne-sur-Mer,
- Zone d'Accélération des Energies Renouvelables,
- Démarche engagée sur les transitions environnementales par le PMCO.
- Participation au Plan de paysages du bassin carrier.

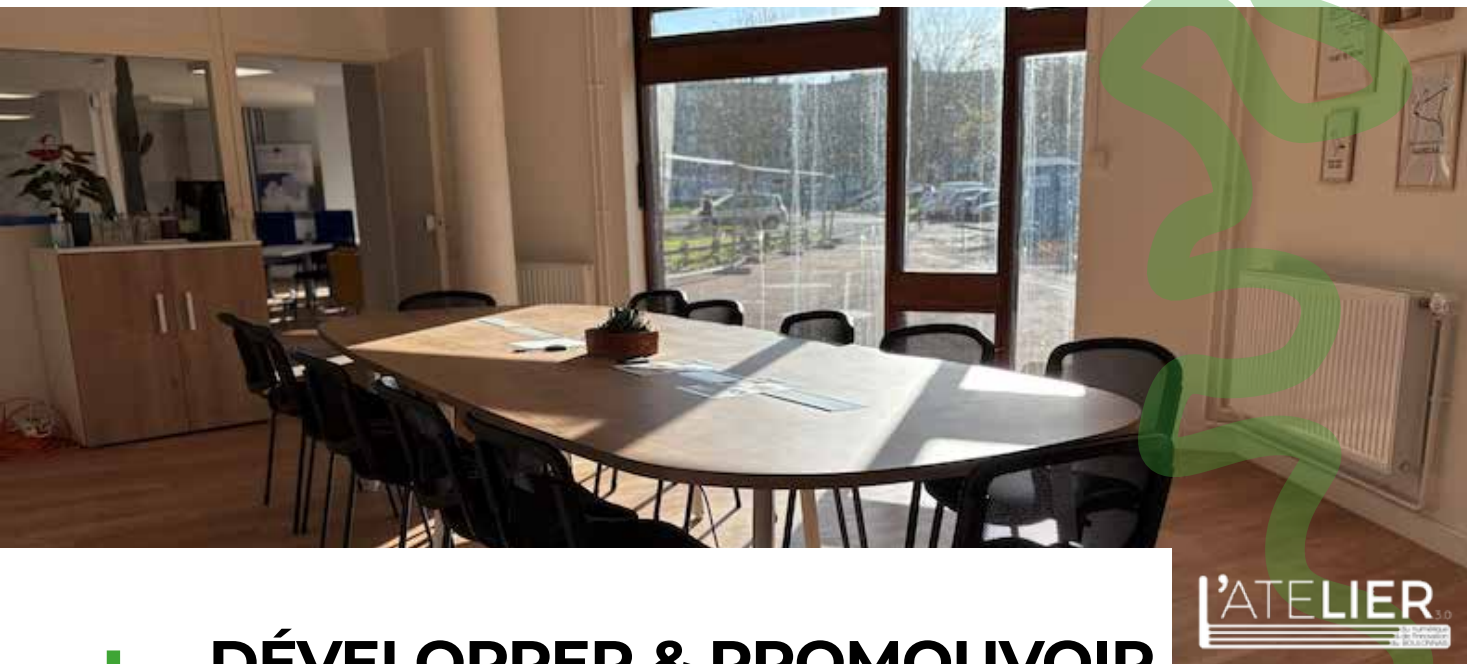
SANTÉ & URBANISME

L'aménagement du territoire, et particulièrement la qualité de l'environnement urbain dans lequel vit la population, influe sur le bien-être et la santé. Planifier, aménager et gérer les environnements urbains permet de prévenir les risques pour la santé.

Outre la poursuite du travail mené par le PMCO, le développement de cette approche de la santé sera réalisé en articulation avec les programmes locaux de la santé.

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Les évolutions démographiques nécessitent de repenser les besoins en équipements scolaires afin de répondre aux besoins éducatifs, d'assurer une bonne intégration de ceux-ci dans la ville, d'offrir un cadre durable et d'assurer une gestion efficace des ressources. L'Agence a engagé une réflexion sur les enjeux en la matière, en particulier et en partenariat avec le Département du Pas-de-Calais pour les collèges.



DÉVELOPPER & PROMOUVOIR UNE ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DURABLE

Le territoire Boulonnais se positionne comme un acteur économique majeur, et son engagement en faveur de l'attractivité économique durable en est le reflet. De la promotion du territoire sur les scènes nationales et internationales à la création d'un environnement propice à l'innovation, l'Agence contribue à renforcer le tissu économique du territoire tout en préservant son identité et sa qualité de vie.

ATTRACTIVITÉ DU BOULONNAIS

L'Agence a développé la démarche Boulogne-sur-Mer Attractive, vitrine territoriale, outil d'une stratégie économique pour faire rayonner le Boulonnais et ses entreprises.

Cette démarche, a pour ambition de fédérer les acteurs publics et privés via un réseau d'Ambassadeurs et l'animation de réunions thématiques (marque employeurs, job dating, ...). Renforcer l'attractivité, c'est aussi structurer l'offre de services économique, touristique, résidentielle, médicale, et étudiante au travers d'outils : site internet dédié, guide d'accueil des cadres, newsletter, réalisation de vidéos, ...

Au-delà de ces actions transversales, deux démarches spécifiques seront développées :

- **Structuration du tourisme d'affaires** : poursuite du travail partenarial engagé en 2025 de diagnostic et de structuration de l'offre,

- **Attractivité médicale** : promouvoir un cadre de vie attractif et accompagner les professionnels de la santé dans leurs projets.

PROSPECTION

La prospection est nécessaire pour identifier et inciter les entreprises à s'installer sur le Boulonnais. Cette prospection s'articule avec les actions de Nord France Invest, en charge plus particulièrement de la prospection à l'international.

Outre le travail de veille économique et de réseautage, l'Agence participe à des salons économiques en qualité de visiteur, ou en exposant, plus particulièrement pour le SEAFOOD à Barcelone, FRANCHISE EXPO à Paris et les salons ENTREPRISES ET TERRITOIRE.

Parallèlement à la prospection, l'Agence assure des actions de promotion économique du territoire via différents outils et actions : Site internet, réseaux sociaux et argumentaires réalisés en interne, accueil de journalistes, insertions publicitaires, Boulogne-sur-Mer la mer en direct, animation d'un réseau de prescripteurs, ...

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Guichet unique pour l'accompagnement des entreprises, l'Agence accompagne les entreprises exogènes dans leur implantation et les entreprises du territoire dans leur développement.

Cette mission est assurée en partenariat avec tous les acteurs du territoire, à même de répondre aux besoins de l'entreprise : foncier, immobilier, financements, logements, recrutement, ...

Plus particulièrement, l'Agence gère une bourse des opportunités foncières et immobilières, un outil qui recense l'ensemble des terrains et locaux disponibles à la vente ou à la location sur le Boulonnais. Cette bourse, mise à jour en continu, comprend des bâtiments industriels, des bureaux ainsi que des commerces.

COMMERCE

Outre les actions de prospection et d'accompagnement des porteurs de projet, l'Agence mène des actions spécifiques en faveur du développement du commerce :

- Projet Interreg COMMERCE! : projet partenarial en faveur de l'innovation commerciale et l'attractivité des centres-villes,
- Plateforme ACHETEZ EN BOULONNAIS : plateforme de e-commerce qui vise à renforcer l'attractivité numérique des commerces et artisans. ACHETEZ EN BOULONNAIS est mis à disposition, gratuitement, des commerçants et producteurs locaux de toutes les communes de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais. Un dispositif CHEQUE CADEAU a été mis en place afin de favoriser l'économie locale,
- Schéma d'aménagement commercial : l'agence est en charge de l'application du schéma élaboré par la CAB.

TRANSITION NUMERIQUE

Enjeu global pour les entreprises, la transition numérique impacte la stratégie, les métiers et l'organisation des entreprises. Par ailleurs, les enjeux de sécurité numérique sont de plus en plus présents.

Afin d'accompagner les acteurs du Boulonnais dans ces transitions, trois axes principaux seront développés :

- ATELIER 3.0 : animation du lieu et accompagnement des coworkers,
- Développement d'un programme de sensibilisation et d'échanges avec les acteurs économiques, de la recherche et des collectivités : groupe de travail, séminaires, séances d'information et d'échanges autour d'un programme annuel.
- Participation à l'écriture des feuilles de route numérique des intercommunalités, dans le prolongement du programme Interreg URBACT DIGI INCLUSION.

COORDINATION ECONOMIQUE

Afin de faire avancer ensemble les projets au profit du territoire, de faciliter le transfert d'informations, d'articuler les actions entre partenaires et de débloquer des situations, il est essentiel d'assurer une bonne coordination entre les nombreux acteurs concourant au développement économique. A cette fin, plusieurs niveaux de coordination existent, plus particulièrement l'Agence anime :

- Une coordination mensuelle associant la CAB, la SEPD, la Région Hauts-de-France et l'AMIE du Boulonnais.
- Trimestriellement, une réunion plus large est organisée avec l'ensemble des acteurs économiques pour faire un tour d'horizon de l'actualité économique de chaque partenaire et d'examiner les principaux projets de développement économique du territoire.

Par ailleurs, l'Agence participe au dispositif TERRITOIRE D'INDUSTRIE et à différentes réunions organisées par les acteurs économiques du territoire : CCI Littoral Hauts-de-France, Amie, BGE, ...



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE

*À travers des actions concrètes telles que l'accompagnement des entreprises liées à la mer, la promotion de la filière...
L'Agence contribue à asseoir le territoire bouloonnais au rang d'excellence d'une économie bleue durable, connectée, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée*

BOULOGNE-SUR-MER, LA MER EN DIRECT

Le collectif BOULOGNE-SUR-MER, LA MER EN DIRECT conçoit et déploie une stratégie globale d'animation, de communication et de promotion de l'ensemble de la filière produits de la mer AVEC et POUR les professionnels. C'est un connecteur neutre et fédérateur, catalysant les énergies autour d'un objectif partagé : valoriser la filière et accompagner sa transition vers une économie maritime durable, innovante et inclusive.

En 2026, le collectif développera 4 axes stratégiques intégrant la dynamique d'innovation bleue, moteur de transformation économique, technologique et environnementale du territoire.

1 – Axe réseaux professionnels : Participation aux rendez-vous professionnels de la filière : France Filière Pêche, FranceAgriMer, Aquimer, Ouest-France, Le Marin, Produits de la mer..., CNPMM... Veille et une mise en réseau des initiatives d'innovation bleue : relai sur les réseaux sociaux des actualités de la filière, des solutions technologiques durables, tables-rondes sur la R&D, l'économie circulaire et la digitalisation de la filière, informations sur les appels à projets européens et nationaux (FEAMPA, GALPA, BlueInvest, etc.).

2 – Axe sensibilisation : Rendre la filière accessible à tous, tout en faisant connaître la dimension innovante et durable de ses métiers. Avec ses partenaires, le collectif présentera en établissement scolaire et/ou universitaire et in situ les acteurs de la filière bouloonnaise qui créent l'excellence collective de la filière et créent les innovations maritimes locales.

Il participera aux copils de la Région Hauts-de-France dans le cadre de son plan régional sur le territoire, il développera son partenariat avec les chefs et restaurateurs engagés et notamment les associations de chefs de cuisine régionales pour promouvoir une gastronomie durable issue de la mer. Il accompagnera des étudiants pour développer des compétences opérationnelles en adéquation avec leur formation en faisant d'eux les futurs ambassadeurs de l'innovation bleue.

3 – Axe communication : Actualisation des supports au fil de l'actualité (site internet, Facebook, LinkedIn), présence dans des supports écrits : Magazine Produits de la Mer, Trésors de la Côte d'Opale, Agenda de la Ville, valorisation de la vidéothèque du collectif. L'objectif sera de conforter le positionnement de Boulogne-sur-Mer comme un territoire phare de l'économie bleue, capable de conjuguer tradition maritime et technologies d'avenir.

4 - Axe événementiel : Le collectif assure la promotion de la filière produits de la mer locale en participant au Salon International de l'Agriculture de Paris, à Escale à Sète, au Défi des Ports de Pêche de France à Royan, à Terres en fête à Tilloy-lès-Mofflaines, aux congrès nationaux des Meilleurs Ouvriers de France et Meilleurs Apprentis de France à Arras, au concours de l'Assiette Gourm'hand de Bailleul. Il organisera LA CÔTE D'OPALE FÊTE LA MER à Boulogne-sur-Mer et son salon des savoir-faire de la filière CAP SUR LES PRODUITS DE LA MER, la Fête du Hareng de Boulogne-sur-Mer...

GALPA

Le DLAL FEAMPA, c'est à la fois une initiative européenne, un programme national, un accompagnement régional, des initiatives collectives et innovantes, une animation locale des territoires. Mais aussi, des thématiques variées : Attractivité des métiers, Protection de l'environnement, Valorisation des ressources maritimes, Economie circulaire, Soutien à l'innovation, valorisation du patrimoine maritime... le travail du GALPA est de favoriser l'émergence de projets, d'en accompagner le développement et de faire partager leur expérience. En 2026, l'Agence poursuivra l'accompagnement des projets soutenus, la diffusion du programme et l'animation des Comités d'Engagement.

FESTIVAL INNOVATION MER & LITTORAL

Ce festival est un catalyseur d'idées novatrices et une plateforme de rencontres entre les acteurs clés du territoire. Il est porté par un travail partenarial continu qui voit la construction et l'enrichissement des contenus à chaque édition. 11^{ème} édition en 2026 avec **4 temps forts** :

- Des ateliers / Conférences
- 1 Rendez-vous de l'Innovation Bleue
- 1 Dreamlab
- 1 Hackathon Mer et Littoral

MICRO PROJET EBE CHANGE

Ce projet permet d'accueillir à Boulogne-sur-Mer et à Ostende l'ensemble de l'écosystème de l'économie bleue volontaire pour construire de futures collaborations. Le premier échange a eu lieu lors du Festival Innovation Mer et Littoral en novembre 2025, une dizaine de partenaires belges ont participé aux ateliers de l'innovation. En 2026, des rencontres seront organisées à Ostende et Boulogne-sur-Mer, puis un séminaire de bilan permettra de capitaliser l'ensemble des échanges et des éléments recueillis lors des rencontres.

MARQUE HISSEZ HAUTS

L'Agence participera, aux côtés d'Aquimer, à la marque collective régionale HISSEZ HAUTS créée pour affirmer l'identité des produits aquatiques des Hauts-de-France, qu'ils soient issus des activités de pêche, d'aquaculture ou de transformation.

PROMOTION DE L'ECONOMIE BLEUE

En partenariat avec la Voix du Nord, une démarche de valorisation de l'économie bleue sur le Boulonnais a débuté en 2025 sous forme de 3 conférences thématiques (mai, nov 2025 et fév 2026) sur l'innovation, les produits de la mer, l'emploi, ... Chaque conférence est accompagnée par l'édition d'un supplément rédactionnel de 16 pages diffusé dans les Hauts-de-France et de la production de 2 à 3 vidéos par thème.

VITRINE NUMÉRIQUE DE L'ÉCONOMIE BLEUE

Dans le cadre du CLPE du Boulonnais, le projet de vitrine numérique de l'Économie Bleue vise à promouvoir Boulogne-sur-Mer comme pôle maritime d'excellence.

La dynamique démarre en 2026, avec le déploiement des premières actions pour renforcer l'attractivité du territoire, valoriser les métiers et les innovations, et fédérer l'ensemble des acteurs de la filière. Co-porté par le Campus des Métiers AVCPA, la Région Hauts-de-France et l'Agence, le projet soutiendra le recrutement, la formation et l'innovation dans la filière.

BLUE LIVING LAB

L'Agence est membre du comité labélisation du Blue Living Lab et accompagne ce dernier dans ses actions.

AQUARIZE

Porté par AQUIMER, en partenariat avec la CAB, Nausicaá, l'Agence et la CCI Littoral Hauts-de-France, AQUARIZE est un programme d'accélération des projets de start ups ou de PME du secteur des produits aquatiques permettant à ces dernières d'accélérer leur croissance et de rendre le Boulonnais plus attractif.

PARLEMENT DE LA MER

L'Agence participe aux travaux du Parlement de la Mer mis en place par la Région Hauts-de-France qui réunit de nombreux acteurs du territoire littoral.

APPUI AU CMQ AVCPA & A L'IFSEA

L'Agence apporte son soutien au Campus des Métiers et des Qualifications Approvisionnement, Valorisation et Commercialisation des Produits Aquatiques et à l'IFSEA, école universitaire de recherche autour des enjeux de la filière des produits de la mer et ses secteurs connexes, pour amplifier les échanges et accélérer les dynamiques scientifiques, économiques et éducatives.



VALORISER & PARTAGER

La consolidation de l'impact de l'Agence repose sur une approche méthodique de valorisation et de partage.

Notre engagement envers la collaboration et une communication pointue se manifeste à travers des actions stratégiques au sein de réseaux locaux, nationaux et européens. Ces démarches aident à créer un environnement propice au développement durable, à mobiliser des ressources financières, à renforcer sa crédibilité et à favoriser l'engagement de la communauté locale dans les projets de développement.

RESEAUX STRATEGIQUES

L'Agence s'implique activement dans des réseaux locaux, nationaux et européens, participant ainsi à des échanges de bonnes pratiques, à la diffusion de connaissances pointues, et au renforcement de partenariats.

Cette connectivité accrue la positionne comme un acteur influent et informé, contribuant directement à l'amélioration de ses pratiques et à la promotion de l'attractivité territoriale.

A l'instar des années précédentes, l'Agence participera activement à différents réseaux (CNER, FNAU, URBA8, PIVER, Nord France Invest, Direction Europe du Conseil Régional et du conseil départemental 62, programmes interreg, Agrosphère, Hauts-de-France Innovation...) et notamment aux Rencontres de la FNAU.

MISSION EUROPE

Au cours de l'année 2026, une veille spécifique sur la préparation des nouveaux programmes 2028-2034 sera menée ainsi que la participation à des événements d'information et à des contributions écrites.

Veille sur les financements européens disponibles d'ici 2027

Cette veille s'effectue à la fois par la consultation d'information en ligne mais aussi grâce à la participation à des événements divers : régionaux tels que les rencontres organisées par la Direction Europe de la Région Hauts-de-France dans le cadre du réseau collectif Europe (3 à 4 par an), ou internationaux : URBACT City Festival en mars 2026, événements annuels des programmes interreg, qui sont des opportunités de mise en réseau et d'accès aux financements disponibles.

Diffusion de l'information sur les financements européens disponibles, les appels à projet en cours et les recherches de partenaires

sont effectués par les moyens suivants :

- Le FLASH EUROPE, lettre d'information mensuelle numérique diffusée à tous les partenaires du Boulonnais et disponible sur le site web de l'Agence présente les opportunités de financement européen en cours, donne un aperçu concret des projets européens du territoire et diffuse toute information européenne d'actualité. (11 numéros par an).
- La diffusion d'informations ciblée en direct auprès des porteurs de projet.
- La mise à jour des informations sur le site internet de l'Agence.

Assistance aux porteurs de projets

L'Agence assiste les acteurs du Boulonnais dans le montage et le suivi de leurs dossiers européens.

Montage et suivi de projets européens

3 projets en cours :

■ Programme INTERREG MER DU NORD

Projet MOBILITY MAKERS approuvé le 30 octobre 2023 qui se déroulera du 1er novembre 2023 au 1^{er} décembre 2027.

Objectif : trouver des solutions de mobilité alternative à la voiture individuelle adaptées aux zones rurales.

L'Agence est partenaire du projet, avec la CCDS et la CCT2C. Le projet se déploie sur ces 2 territoires ruraux et bénéficie d'une subvention de 60% sur un montant de 262 400€ pour BDCO, de 216 100€ pour la CCDS, de 216 100€ pour la CCT2C.

■ Programme INTERREG FRANCE WALLONIE FLANDRES 2021-2027

Projet COMMERCE! approuvé en 2024 pour la période 2024 à 2027.

Objectif : soutenir le commerce de centre-ville (sensibilisation des commerçants au numérique, échange de bonnes pratiques entre les partenaires, utilisation d'outils tels que les boutiques éphémères, la mesure de l'attractivité, le comptage des passants, le coaching...)

Ce projet concerne principalement le centre-ville de Boulogne-sur-Mer et bénéficie d'une subvention de 60% de 260 000€.

Micro projet EBE CHANGE approuvé en 2025 pour la période 2025 à 2027.

Objectif : Permettre aux acteurs de l'économie bleue de Boulogne-sur-Mer et d'Ostende de se rencontrer et d'évaluer les opportunités de complémentarités à mettre en oeuvre 100% FEDER du projet EBE Change, 25 000€ sur la totalité du projet.

ANIMATION, COMMUNICATION & INFOGRAPHIE

La communication de l'Agence s'articule autour d'une planification rigoureuse, utilisant des outils d'animation et d'infographie pour rendre l'information accessible et impactante.

Objectifs :

- Contribution à consolider la Marque territoriale
- Attractivité et Prospection
- Visibilité et valorisation des services
- Positionnement stratégique de l'Agence

Actions :

- Programme partenarial annuel & rapport d'activités
- Événements et animations ciblés
- Supports de communication impactants
- Campagnes photographiques (aérienne/au sol)
- Newsletters thématiques
- Insertions presse
- Préparation de salons professionnels
- Animation digitale (réseaux sociaux et 7 sites internet)

GESTION & OPTIMISATION DES RESSOURCES

Dans une perspective de performance durable, l'Agence s'engage à une gestion efficiente de ses ressources. Cette approche permet de maximiser l'impact de ses initiatives et de maintenir une agilité essentielle dans un environnement en constante évolution.

Systèmes d'information :

- Administration réseaux ;
- Base de données Eudonet ;
- Système d'information géographique, cartographie
- Projets informatiques ;
- Matériel, téléphonie.

Documentation

- Veille active via un abonnement à une cinquantaine de revues spécialisées
- Gestion de la bibliothèque qui comprend plus de 600 ouvrages et plus d'un millier d'études.

ADMINISTRATION GENERALE

Ressources humaines

- Suivi du personnel et du temps de travail, gestion de la paie
- Développement de compétences, évaluation Comité Social et économique.

Gestion comptable et financière

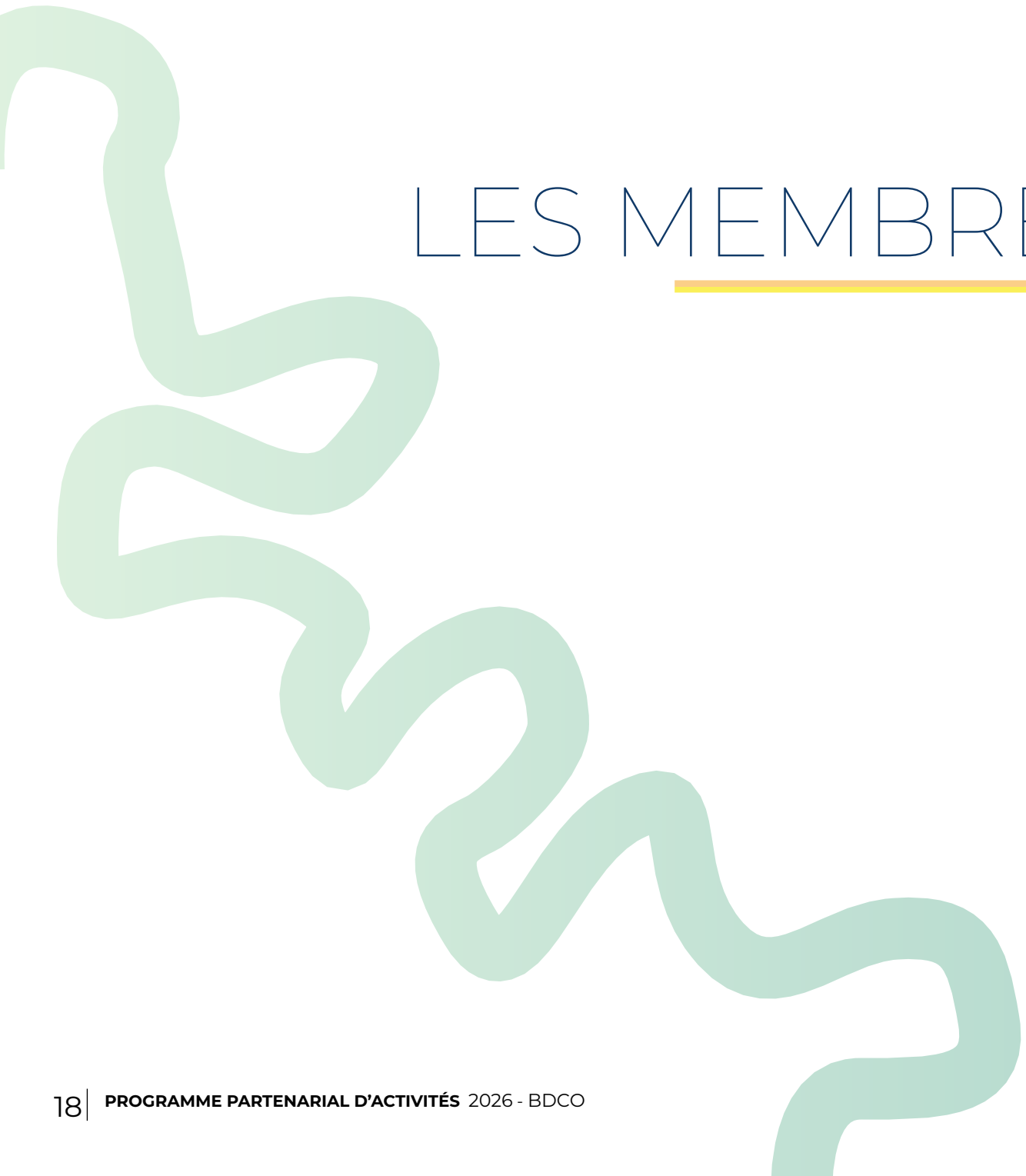
Comptabilité, facturation clients et fournisseurs, trésorerie.

Juridique

Instances, conventions et partenariat.

Accueil

Accueil du public et téléphonique, affranchissement, fournitures de bureaux.



LES MEMBRES

Le Bureau

Président

Monsieur Frédéric CUVILLIER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS – Président

Trésorier

Monsieur Bertrand DUMAINE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS - Vice-Président

Monsieur Patrick BERNARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS - Vice-Président

Monsieur Sébastien CHOCHOIS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS - Vice-Président

Monsieur Christophe DOUCHAIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DESVRES SAMER - Vice-Président

Monsieur Bernard EVRARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS - Vice-Président

Monsieur Dominique CODEFROY

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS - Vice-Président

Monsieur Aimé HERDUIN

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU BOULONNAIS – Conseiller Syndical

Madame Mireille HINGREZ - CEREDA

POLE METROPOLITAIN COTE D'OPALE – Conseillère Syndicale

Madame Paulette JUILIEN-PEUVION

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS – Vice-Présidente

Monsieur Antoine LOGIE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS - Vice-Président

Le Conseil d'Administration

COLLEGE DES MEMBRES ACTIFS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS

Monsieur Frédéric CUVILLIER,
Monsieur Sébastien CHOCHOIS
Monsieur Patrick COPPIN
Monsieur Bertrand DUMAINE,
Monsieur Dominique GODEFROY
Madame Paulette JUILIEN-PEUVION
Monsieur Raphaël JULES
Monsieur Hervé LECLERCQ
Madame Nathalie LEMAIRE
Monsieur Antoine LOGIE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DES MERS DU PAS DE CALAIS

Monsieur Edouard GAYET

COMMUNAUTE DE COMMUNES DESVRES SAMER

Monsieur Marc DEMOLLIENS
Monsieur Christophe DOUCHAIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS

Monsieur Patrick BERNARD
Monsieur Bernard EVRARD

POLE METROPOLITAIN COTE D'OPALE

Madame Mireille HINGREZ - CEREDA

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU BOULONNAIS

Monsieur Aimé HERDUIN

CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE

Madame Paulette JUILIEN-PEUVION

CONSEIL DEPARTEMENTAL PAS DE CALAIS

Monsieur Jean-Luc DUBAËLE

COLLEGE DES MEMBRES ASSOCIES

EDF : Monsieur Abdelhak AITSI

EPF : Madame Catherine BARDY

L'Assemblée Générale

COLLEGE DES MEMBRES ACTIFS

REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS

Monsieur Stéphane BOURGEOIS,	<i>Conseiller Délégué</i>
Monsieur Sébastien CHOCHOIS,	<i>Vice-Président</i>
Monsieur Patrick COPPIN,	<i>Conseiller Délégué</i>
Monsieur Frédéric CUVILLIER,	<i>Président</i>
Monsieur Jean-Michel DEGREMONT,	<i>Conseiller Délégué</i>
Monsieur Bertrand DUMAINE,	<i>Vice-Président</i>
Monsieur Jean-Claude ETIENNE,	<i>Vice-Président</i>
Monsieur Dominique GODEFROY,	<i>Vice-Président</i>
Monsieur Joël FARRANDS,	<i>Conseiller Communautaire</i>
Madame Paulette JUILIEN-PEUVION,	<i>Vice-Présidente</i>
Monsieur Raphaël JULES,	<i>Vice-Président</i>
Monsieur Hervé LECLERCQ,	<i>Conseiller Communautaire</i>
Madame Nathalie LEMAIRE,	<i>Conseillère Communautaire</i>
Monsieur Antoine LOGIE,	<i>Vice-Président</i>

REPRESENTANT ETAT

Madame Jehane BENSEDIRA,	Sous-Préfecture de Boulogne-sur-Mer - <i>Sous-Préfète</i>
Monsieur Edouard GAYET,	Direction Départementale Des Territoires et des Mers du Pas-de-Calais – <i>Directeur</i>

REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DESVRES-SAMER

Monsieur Marc DEMOLLIENS	<i>Vice-Président</i>
Monsieur Christophe DOUCHAIN	<i>Vice-Président</i>
Monsieur Claude PRUDHOMME	<i>Président</i>

REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE LA TERRE DES 2 CAPS

Monsieur Patrick BERNARD	<i>Vice-Président</i>
Monsieur Bernard EVRARD	<i>Vice-Président</i>
Monsieur Hervé MARCE	<i>Délégué communautaire</i>

REPRESENTANTS DU POLE METROPOLITAIN COTE D'OPALE

Monsieur Olivier BARBARIN	<i>Conseiller Syndical</i>
Madame Mireille HINGREZ - CEREDA	<i>Conseillère Syndicale</i>

REPRESENTANTS DU SCOT DU BOULONNAIS

Monsieur Aimé HERDUIN	<i>Conseiller Syndical</i>
Membre à désigner	

REPRESENTANT DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

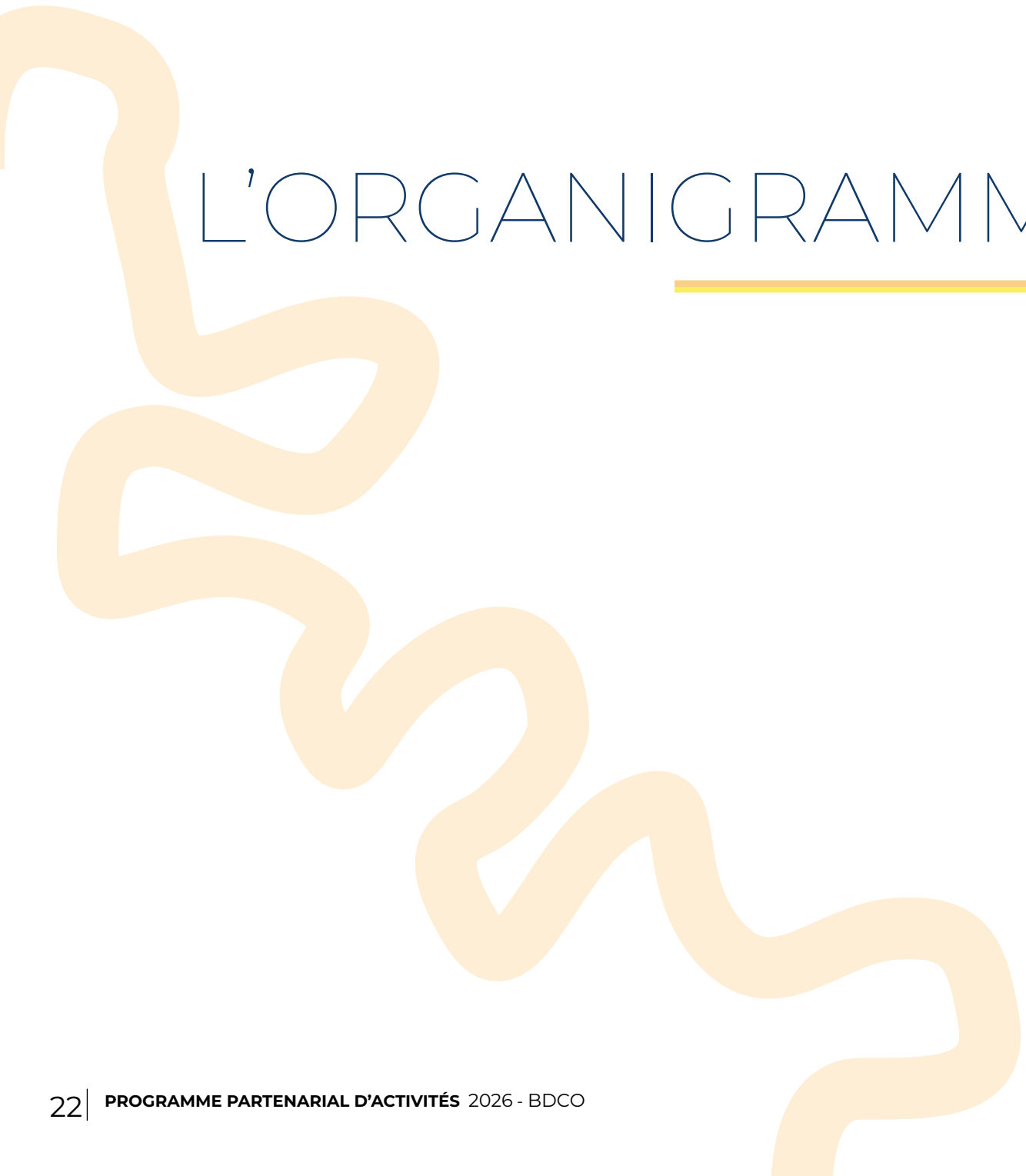
Madame Paulette JUILIEN-PEUVION	<i>Conseillère Régionale</i>
---------------------------------	------------------------------

REPRESENTANT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL PAS-DE-CALAIS

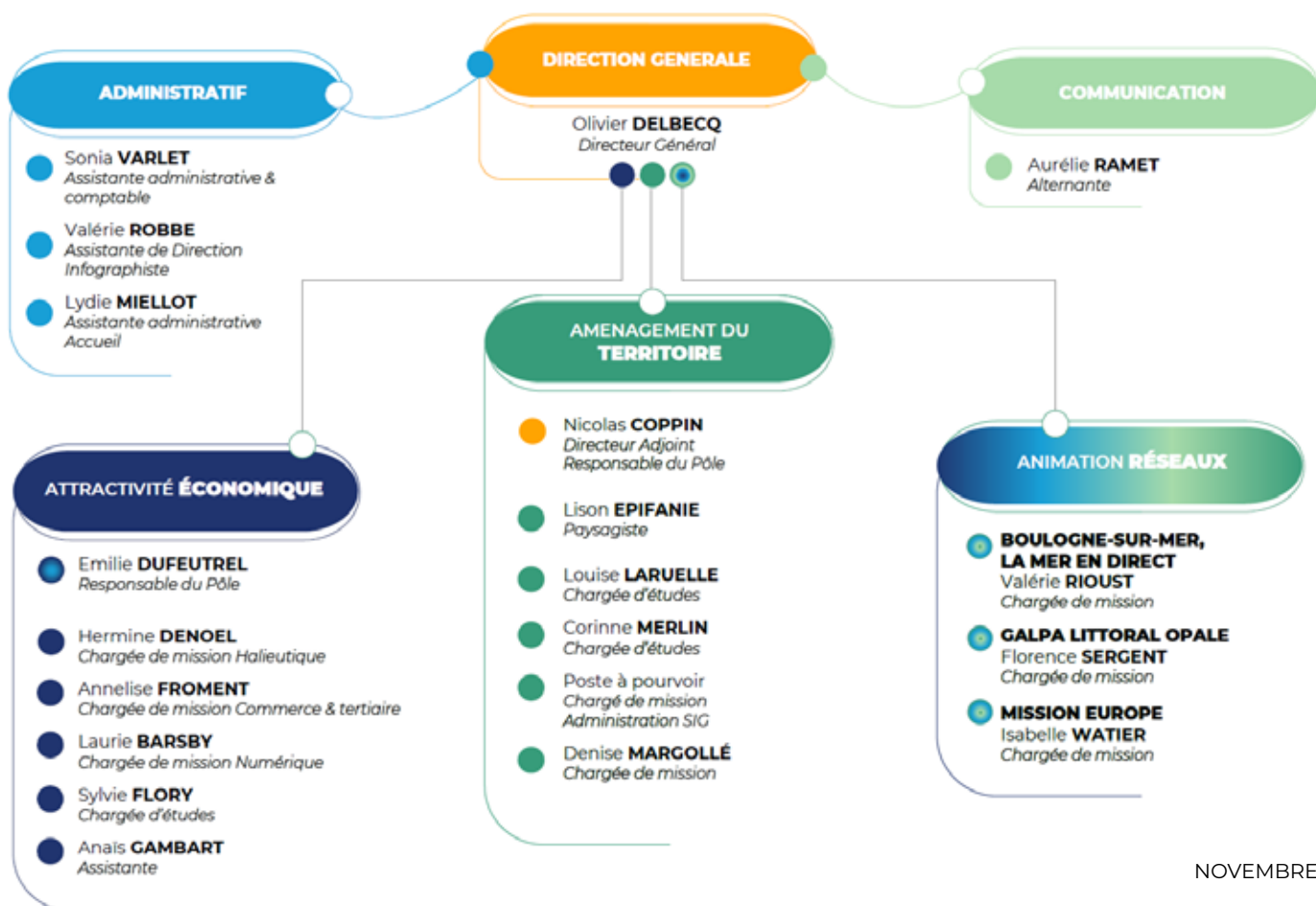
Monsieur Jean-Luc DUBAËLE	<i>Conseiller Départemental</i>
---------------------------	---------------------------------

COLLEGE DES MEMBRES ASSOCIES

Monsieur Abdelhak AITSI	EDF
Madame Catherine BARDY	EPF
Monsieur Régis ANNEBICQUE	VEOLIA
Monsieur Jean-Louis VINCENT	BGE Littoral Opale
Monsieur Thierry MISSONNIER	AQUIMER
Monsieur Bruno FONTALIRAND	PAS-DE-CALAIS HABITAT
Monsieur Marc LEROY	CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE



L'ORGANIGRAMME



NOVEMBRE 2025

20 26

PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES



BOULOGNE-SUR-MER
Développement
Côte d'Opale

AGENCE D'ATTRACTIVITÉ,
D'URBANISME &
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2 bis Boulevard Daunou - BP 611
62321 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX

Tél : 03 21 99 44 50

bdco@boulogne-developpement.com

www.boulogne-developpement.com

